

Au Capitaine

à

MONSIEUR,

Aussitôt le présent Ordre reçu vous commanderez le nombre de Garçons alertes & vigoureux ; si vous ne pouvez compléter ce nombre de Garçons, vous commanderez des Jeunes homes mariés les plus en état : vous observerez de commander ceux qui n'ont pas fait de Corvées, & préférablement ceux qui n'ont pas encore marché, pour qu'ils soient prêt à marcher le premier du Mois prochain. Je vous marquerai pour lors le rendez-vous pour y conduire ces Miliciens pour les Travaux du Roi, suivant qu'il m'est ordonné par SON EXCELLENCE le Gouverneur Général. Vous m'enverrez incessamment, sans aucun retardement, les Noms & Sur-noms de ceux que vous aurez commandé, leur faisant expresse défense de sortir de votre Paroisse ou Compagnie, sous quelque prétexte que ce soit.
J'ai l'honneur d'être,

M O N S I E U R ,

Votre très-obéissant Serviteur.
NEVEU SEVESTRE.
Colonel Commandant les Milices
du Gouvernement de Montréal.

De Montréal, le 19 Avril 1779.